



Presque toutes les municipalités utilisent des tracteurs agricoles. Dans le secteur de l'agriculture, plusieurs décès sont liés à l'utilisation de ces véhicules (renversement, chute, entraînement par des pièces en mouvement, coincement, etc.). Un travailleur municipal est mort en tentant de débloquer l'attelage du tracteur qu'il utilisait. L'APSAM veut éviter que d'autres accidents de ce genre ne surviennent. C'est pourquoi cette fiche technique présente les principales règles de sécurité à mettre en application afin d'éliminer et de contrôler les nombreux dangers associés à l'utilisation des tracteurs agricoles.

### ORGANISATION DU TRAVAIL

Il faut bien connaître tous les équipements (tracteurs, attelages, équipements traînés ou portés, etc.), s'assurer qu'ils sont en bon état et que les travailleurs appelés à les utiliser ont reçu la formation requise pour le faire de façon sécuritaire.

#### Comment procéder?

- ◆ Répertorier les tracteurs, les équipements traînés ou portés et les divers composants des attelages.
- ◆ Déterminer de quelle façon chaque équipement doit être attelé et ce, pour chaque tracteur en fonction des recommandations des fabricants.
- ◆ S'assurer que les composants de l'attelage (incluant les goupilles) ont les dimensions requises.

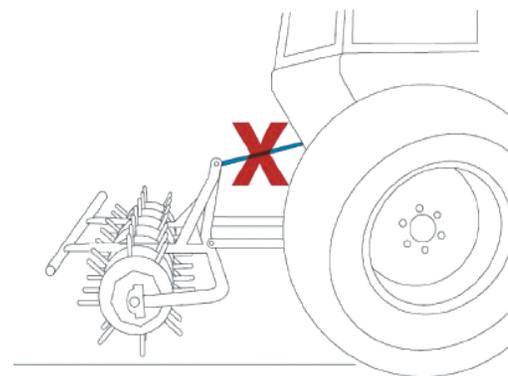
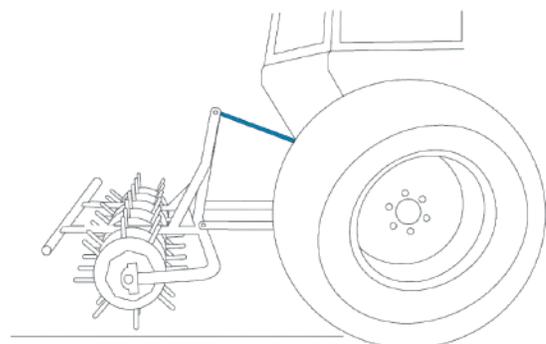
EXEMPLE			
Tracteur	Équipement traîné ou porté	Ajustement de la barre d'attelage supérieure	Position de la barre de traction

- ◆ S'assurer que tout nouveau tracteur ou équipement est répertorié et que la méthode d'attelage est connue (ex. : déterminer la longueur de la barre d'attelage supérieure, établir avec quels tracteurs l'équipement peut être jumelé, etc.).

- ◆ Privilégier les attelages munis d'un système d'attache rapide.

### COMMENT AJUSTER LA BARRE D'ATTELAGE SUPÉRIEURE?

Lorsque l'équipement est au sol, la barre d'attelage supérieure doit être parallèle au sol ou légèrement relevée (pointée vers le ciel). Elle ne doit jamais pointer vers le sol. Il faut faire des essais (chaque équipement avec chaque tracteur) pour s'assurer de la position correcte de la barre d'attelage supérieure. Si la barre ne peut être ajustée comme il est indiqué, il faut consulter le fabricant.



Les tracteurs et les équipements sont-ils vérifiés et entretenus régulièrement?

- ◆ Établir un programme d'entretien préventif des tracteurs (incluant les systèmes d'attelage) et des équipements attelés en tenant compte des recommandations des fabricants.

- ◆ Élaborer une procédure de vérification avant départ du tracteur et des équipements attelés et s'assurer que la vérification est faite quotidiennement par l'opérateur. Pour faire le suivi, développer un rapport de vérification sur lequel tous les éléments à vérifier sont énumérés. Il est recommandé que l'opérateur complète le rapport, le signe et en remette une copie à son supérieur immédiat. Dans le guide produit par la CSST : *L'utilisation sécuritaire du tracteur*, des exemples de listes de vérification du tracteur et des attelages sont fournis. Ce guide est disponible en version électronique sur le site de la CSST [www.csst.qc.ca](http://www.csst.qc.ca).

Vérification QUOTIDIENNE du tracteur	
Date :	
1. Le tracteur est propre.	
2. Les commandes sont bien réglées.	
3. Niveau de huile approprié en arrivant à la ferme/tracteur.	
4. Les niveaux des huiles, l'eau, les fluides sont au niveau.	
5. Les accessoires fonctionnent :	
- éclairage	
- freinage	
- direction	
6. Les commandes de fonctionnement fonctionnent :	
- la barre de levage	
- les commandes des commandes de travail	
7. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
8. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
9. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
10. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
11. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
12. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
13. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
14. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
15. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
16. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
17. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
18. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
19. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
20. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
21. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
22. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
23. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
24. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
25. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
26. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
27. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
28. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
29. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
30. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
31. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
32. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
33. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
34. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
35. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
36. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
37. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
38. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
39. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
40. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
41. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
42. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
43. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
44. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
45. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
46. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
47. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
48. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
49. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
50. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
51. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
52. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
53. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
54. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
55. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
56. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
57. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
58. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
59. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
60. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
61. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
62. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
63. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
64. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
65. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
66. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
67. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
68. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
69. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
70. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
71. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
72. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
73. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
74. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
75. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
76. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
77. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
78. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
79. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
80. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
81. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
82. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
83. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
84. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
85. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
86. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
87. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
88. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
89. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
90. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
91. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
92. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
93. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
94. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
95. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
96. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
97. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
98. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
99. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	
100. Les commandes de travail fonctionnent :	
- la barre de levage	
- la barre de travail	

Les travailleurs sont-ils formés pour utiliser le tracteur de façon sécuritaire?

- ◆ S'assurer que les personnes appelées à utiliser un tracteur maîtrisent bien toutes les fonctions de ce véhicule, qu'elles ont les habiletés pour faire le travail et sont formées sur les méthodes sécuritaires à respecter lors de l'attelage, de la conduite et de l'opération du tracteur.
- ◆ Former également les travailleurs sur le fonctionnement et l'utilisation sécuritaire des différents équipements pouvant être attelés au tracteur.
- ◆ S'assurer que les recommandations des fabricants sont intégrées dans la formation.

### MÉTHODE SÉCURITAIRE DE TRAVAIL

Une méthode sécuritaire de travail doit être élaborée et mise en application. Elle doit inclure les règles de sécurité à respecter pour toutes les tâches liées à l'utilisation d'un tracteur (attelage, conduite, opération, entretien et déblocage des équipements).

#### AVANT LE DÉPART

Le tracteur et l'équipement sont-ils en bonne condition?

- ◆ Connaître et respecter les instructions des fabricants (tracteur et équipement).
- ◆ Faire une vérification avant départ du tracteur et de l'équipement. ATTENTION : débrayer la prise de force, mettre le tracteur au neutre et appliquer le frein de stationnement avant de descendre de la cabine pour faire l'inspection visuelle du tracteur.
- ◆ Signaler immédiatement toute défectuosité, anomalie ou bris. **Ne jamais utiliser un tracteur ou un équipement défectueux.**

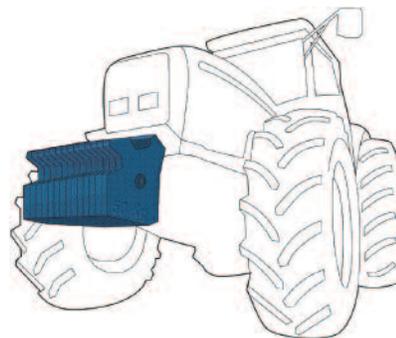


### ATTELAGE ET PRISE DE FORCE

Quelle est la méthode sécuritaire pour atteler l'équipement?

#### Règles générales de sécurité

- ◆ S'assurer que le tracteur a la puissance et la stabilité suffisante pour tirer ou porter l'équipement.
- ◆ Augmenter la stabilité en lestant le tracteur ou en écartant les roues s'il y a lieu (ex. : lors de l'utilisation d'un godet ou de fourches).



- ◆ Inspecter tous les composants de l'attelage pour s'assurer de leur bon état.
- ◆ Démarrer toujours le tracteur en étant assis sur le siège du conducteur.
- ◆ Guider le conducteur en évitant de se placer entre le tracteur et l'équipement lors du positionnement pour l'attelage.
- ◆ Débrayer la prise de force, mettre le tracteur au neutre et appliquer le frein de stationnement avant de procéder à l'attelage de l'équipement.
- ◆ Utiliser seulement les accessoires recommandés par les fabricants du tracteur et de l'équipement.
- ◆ Arrimer la charge de façon sécuritaire s'il y a lieu.
- ◆ Remorquer les charges lourdes à l'aide de la barre de traction seulement.
- ◆ S'assurer que l'équipement est en position de transport avant le départ s'il y a lieu.
- ◆ Éviter de porter des vêtements amples, foulards, bracelets, etc.

#### Règles de sécurité pour les équipements portés (attelage trois points)

- ◆ Exercer un contrôle et un suivi sur les composants d'attelage à utiliser.  
Exemple : indiquer au travailleur comment ajuster la barre supérieure d'attelage en fonction du tracteur utilisé et de l'équipement porté. **S'assurer que cette barre ne peut, en aucun temps, être installée sur un autre tracteur.** Si pendant le quart de travail le même tracteur et la même barre sont utilisés pour atteler plus d'un équipement, **il faut voir à ce que la position de la barre d'attelage supérieure soit réajustée en fonction de l'équipement porté.**

- ◆ S'assurer (rappel, suivi, supervision) que le travailleur connaît bien la façon d'ajuster la barre d'attelage supérieure en fonction de l'équipement porté.
- ◆ Vérifier si les dispositifs limiteurs de débattement (chaînes ou butées) des bras latéraux de l'attelage trois points sont bien en place.

### Règles de sécurité pour la prise de force

- ◆ Débrayer la prise de force, mettre le frein de stationnement, arrêter le moteur du tracteur, **enlever la clé de contact et la garder sur soi** avant de descendre du tracteur pour brancher un équipement à la prise de force.
- ◆ Vérifier si tous les protecteurs des pièces mobiles sont en place; la prise de force doit être munie d'un protecteur en forme de U inversé et l'arbre de transmission d'un protecteur tubulaire.

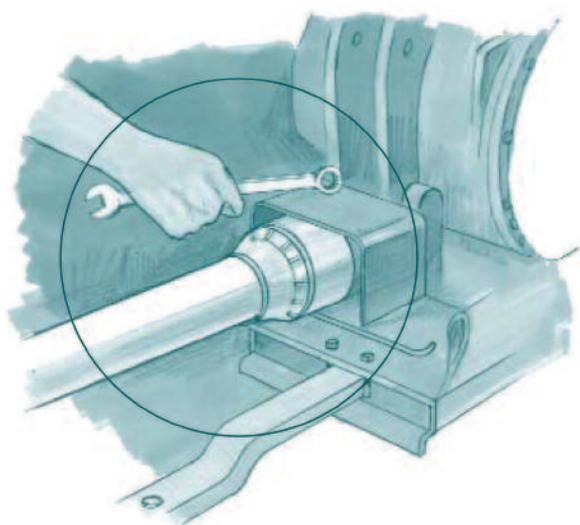


Illustration tirée du guide de la CSST *L'utilisation sécuritaire du tracteur*, p. 16

- ◆ S'assurer que le protecteur tubulaire de l'arbre de transmission coulisse bien.
- ◆ Vérifier si le chevauchement entre les deux sections de l'arbre de transmission est adéquat.
- ◆ Bien fixer l'arbre de transmission et s'assurer que la goupille d'accouplement est en bon état.

### Règles de sécurité pour les équipements traînés (barre de traction)

- ◆ Mettre l'équipement sur le trépied lors des manœuvres d'attelage et ne pas oublier de le remettre en position de transport avant de déplacer le tracteur.
- ◆ S'assurer que la barre de traction est solidement fixée.
- ◆ Vérifier si la goupille d'attelage a les bonnes dimensions (diamètre, longueur), n'utiliser que les goupilles recommandées par le fabricant, **il est interdit d'utiliser un boulon en guise de goupille d'attelage.**

- ◆ Mettre le verrou de la goupille d'attelage bien en place.
- ◆ Installer les chaînes de sécurité.
- ◆ S'assurer que les manœuvres du tracteur et de l'équipement s'effectuent sans heurter les bras latéraux de l'attelage trois points et qu'aucune partie de l'équipement ne puisse entrer en contact avec le tracteur.
- ◆ Vérifier si le timon de l'équipement est bien parallèle au sol.

### POUR LE TRANSPORT SUR LA ROUTE

Quelles sont les règles de sécurité routière à respecter?

- ◆ Porter la ceinture de sécurité en tout temps (pendant le transport et tout au long de l'opération).
- ◆ Pour le transport et pendant toute la durée de l'opération, interdire à quiconque d'être à bord du tracteur. Seul le conducteur peut prendre place à bord du tracteur, à moins qu'il ne soit équipé d'un siège pour passager, installé par le fabricant.
- ◆ Coupler les pédales de frein.
- ◆ Débrayer le différentiel.
- ◆ Démarrer et arrêter en douceur.
- ◆ Éviter de circuler à plus de 25 km/h et prévoir une distance de freinage plus grande si vous tirez une lourde charge.
- ◆ Respecter en tout temps le *Code de la sécurité routière*.

### PENDANT L'OPÉRATION

Quelles sont les règles d'opération sécuritaires d'un tracteur?

- ◆ Repérer les obstacles avant de commencer les travaux.
- ◆ Réduire la vitesse sur des surfaces lisses, boueuses, glissantes et dans les virages.
- ◆ Éviter les virages brusques surtout sur les terrains en pente.
- ◆ Se tenir à l'écart des fossés.
- ◆ S'assurer que personne n'est à proximité du tracteur avant de le démarrer et pendant l'opération. Toujours arrêter le tracteur lorsque quelqu'un s'approche.
- ◆ Avant de descendre du tracteur,
  - s'assurer de ne pas être sur un terrain en pente;
  - toujours débrayer la prise de force;
  - abaisser au sol le godet et les autres accessoires reliés au système hydraulique;
  - mettre le frein de stationnement, arrêter le moteur du tracteur, **enlever la clé de contact et la garder sur soi.**
- ◆ Toujours contourner l'équipement, ne jamais enjamber un arbre de transmission.



Illustration tirée de l' Avis : danger de la CSST : *L'arbre de transmission du tracteur agricole*

- ◆ Dépressuriser le système hydraulique de tout équipement avant de s'en approcher. **Ne jamais intervenir sur un système hydraulique sous pression, se tenir à distance des pièces en mouvement.**

Cette fiche technique présente les principales règles de sécurité à mettre en application lors de l'utilisation d'un tracteur agricole. Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter les manuels des fabricants ou vous rendre sur notre site [www.apsam.com](http://www.apsam.com), sous le thème *Tracteurs*, vous y trouverez plusieurs liens Internet à consulter.

### Réalisation

Lisane Picard, [lpicard@apsam.com](mailto:lpicard@apsam.com)  
Sylvie Poulin, [spoulin@apsam.com](mailto:spoulin@apsam.com)  
conseillères, APSAM  
2006

### Références

Association canadienne de normalisation. *Tracteurs agricoles à roues - Attelage trois points monté à l'arrière - Partie 1 : catégories 1,2,3 et 4*. Mississauga, Ont. : L'Association, 2004. 12 p. Norme CAN/CSA-M730-1-04.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (2002, 6 mars). « Réponses SST : sécurité : tracteurs : équipements et prises de force ». Page consultée le 14 mars 2005.

[http://www.cchst.ca/reponsesst/safety\\_haz/tractors/attachments.html](http://www.cchst.ca/reponsesst/safety_haz/tractors/attachments.html)

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (2002, 26 février). « Réponses SST : sécurité : tracteurs : remorques et chariots ». Page consultée le 14 mars 2005.

[http://www.cchst.ca/reponsesst/safety\\_haz/tractors/trainers.html](http://www.cchst.ca/reponsesst/safety_haz/tractors/trainers.html)

Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec. *L'utilisation sécuritaire du tracteur*. [Montréal] : CSST, Direction des communications, 2004. 28 p. Disponible dans Internet : sur le site de la CSST [www.csst.qc.ca](http://www.csst.qc.ca) .

Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec. *L'arbre de transmission du tracteur agricole*. [Montréal] : CSST, Direction des communications, mars 2005. 1 p. (Avis : danger).

Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec. *Travailleurs happés mortellement par une pièce mobile*. [Montréal] : CSST, Direction des communications, novembre 2000. 1 p. (Avis : danger).

### Remerciements

L'APSAM remercie la CSST de lui avoir permis d'utiliser certaines illustrations tirées de ses documents. Elle remercie également François Fontaine, ingénieur, inspecteur, CSST, pour ses commentaires.

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

*Nota : Bien que cette fiche ait été élaborée avec soin, à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'APSAM, ses administrateurs, son personnel ainsi que les personnes et organismes qui ont contribué à son élaboration n'assument aucune responsabilité quant à l'utilisation du contenu ou des produits ou services mentionnés. Il y a des circonstances de lieu et de temps, de même que des conditions générales ou spécifiques, qui peuvent amener à adapter le contenu. Toute reproduction d'un extrait de cette fiche doit être autorisée par écrit par l'APSAM et porter la mention de sa source.*

Pour communiquer avec l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail secteur « affaires municipales » : Région de Montréal : (514) 849-8373  
De partout au Québec : 1 800 465-1754  
<http://www.apsam.com>